



## COMMUNE D'AINAY LE CHATEAU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 20 juin 2014

L'an deux mil quatorze, le vendredi vingt juin à dix-neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni en session ordinaire le Conseil Municipal de la Commune d'Ainay-le-Château.

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

Stéphane MILAVEAU	X	Gérard BARROY	X	Raynald GUIRIEC	X
Marc SIGNORET	X	Agnès BIRIN	X	Bernard JACQUET	X
Corinne TREBOSC	X	Mayeul BOUCAUMONT	X	Virginie LAVALETTE	X
Thierry AUDOUIN	X	Isabelle COINE	abs	Véronique SERMONDADAZ	X
Bernadette ACCOLAS	X	Annie GAUMET	X	Thierry TRUFFY	X

### ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Françoise SCHEEPERS – Jean-Luc REBY

### Compte-rendu du 16 mai 2014

- Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### Point n° 1 : Élections des délégués et suppléants du Conseil Municipal en vue de l'élection des sénateurs

Conformément à l'application de l'article L.2122-17 du CGCT, Monsieur le Maire a ouvert la séance. Madame Agnès BIRIN a été désignée comme secrétaire par le conseil municipal (L.2121-5 du CGCT).

Le Maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré quatorze conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L2121-17 du CGCT était remplie.

Le Maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R.133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir : Gérard BARROY – Bernard JACQUET - Agnès BIRIN – Thierry TRUFFY.

Monsieur le Maire a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Il a rappelé les articles L.287, L.289, L.445, L.556 et R.133 du code électoral. Le maire a indiqué que le conseil municipal devait élire trois délégués et trois suppléants.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe ou d'un seul bulletin plié du modèle uniforme à l'exception de l'élu qui possédait une procuration.

### **Résultats de l'élection**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants :	15
Nombre de suffrage déclarés nul par le bureau :	0
Nombre de suffrage exprimés :	15

Le maire a proclamé élus délégués et suppléants les candidats des listes ayant obtenu des mandats de délégués et de suppléants conformément à la feuille de proclamation annexée au procès-verbal des opérations électorales comme suit :

<b>MILAVEAU Stéphane</b>	<b>Délégué</b>	<b>GAUMET Annie</b>	<b>Suppléante</b>
<b>ACCOLAS Bernadette</b>	<b>Déléguée</b>	<b>TRUFFY Thierry</b>	<b>Suppléant</b>
<b>SIGNORET Marc</b>	<b>Délégué</b>	<b>SERMONDADAZ Véronique</b>	<b>Suppléante</b>

Le vingt juin deux mil quatorze à dix-neuf heures quarante-cinq minutes, a été dressé et clos le procès-verbal de opérations électorales, signé par le maire, les membres du bureau et la secrétaire.

### **Point n° 2 : Associations**

La Commission en charge des associations castelainaisiennes a reçu l'ensemble des présidents le 16 juin dernier. Cette réunion visait à recueillir concrètement les avis et besoins des associations. Les présidents ont répondu présents en grand nombre et ont confié leur satisfaction de la collaboration qui existe avec la municipalité, dans notamment la mise à disposition gracieuse des salles communales ou du matériel appartenant à la municipalité, monté/démonté par l'équipe technique municipale.

Le Comité des Fêtes a annoncé mettre en place les 16 et 17 août prochain, une fête patronale qui réunirait plusieurs bandas. A cette occasion, un manège pour enfants sera monté Place Paul Guignard. Le Comité des Fêtes demande une participation financière de la commune afin d'offrir aux enfants d'Ainay-le-Château trois tours de manège gratuits. Après délibération, l'assemblée accepte de participer à hauteur de 300 €.

Prochaine réunion : Mercredi 2 Juillet à 19h – Communication

### **Point n° 3 : Rythmes scolaires**

Une réunion aura lieu le mardi 24 juin à 20h au foyer rural, pour informer les parents d'élèves des nouvelles dispositions qui seront mises en place à la rentrée de septembre, conformément à la modification des rythmes scolaires. La Communauté de Communes du Pays de Tronçais qui, rappelons-le, détient la compétence école depuis le 1<sup>er</sup> avril 2013, a réalisé un livret d'informations qui sera distribué à toutes les familles.

La municipalité a fait le choix en 2013 de repousser la réforme des rythmes scolaires, à la rentrée 2014, pour permettre de mûrir le projet et ainsi proposer des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ludiques, éducatifs, créatifs ou encore artistiques aux élèves.

Aujourd'hui, le projet est totalement prêt et pensé dans les moindres détails ; les élus se réjouissent de ce qui est proposé à la petite centaine d'enfants qui fréquenteront l'école élémentaire et maternelle d'Ainay-le-Château dès la rentrée 2014.

### **Point n° 4 : Assainissement**

Les travaux de raccordement du bourg Nord à la Station d'Épuration sont terminés depuis la fin 2012 ; Monsieur le Maire rappelle que les usagers ont l'obligation de se raccorder aux égouts.

Ce raccordement est obligatoire dans le délai de deux ans à compter de la mise en service du réseau de collecte des eaux usées. Tous les ouvrages nécessaires pour amener les eaux usées au réseau communal sont à la charge exclusive du propriétaire de l'habitation.

Monsieur le Maire propose de rappeler, aux riverains concernés, par courrier simple qu'ils leur restent six mois devant eux, pour procéder aux travaux de raccordement.

### **Point n°5 : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles**

Madame Corinne TREBOSC, en charge du Personnel et des affaires scolaires, informe le conseil du départ à la retraite de Madame Christiane CHOLLET le 30 août prochain. Comme le veut la procédure de recrutement d'un agent territorial, la Communauté de Communes du Pays de Tronçais a mis en ligne la vacance de poste jusqu'au 18 juillet. L'emploi est sur une base de 31 heures/semaine, le CAP Petite Enfance et/ou le Concours d'ATSEM seront exigés ainsi que de l'expérience professionnelle.

La Communauté de Communes a reçu jusqu'ici 15 candidatures. Aucune candidature ne sera privilégiée, la recherche du profil se fera en toute neutralité selon les critères préalablement définis.

Les candidates seront reçues fin juillet et la décision de recrutement sera prise début août.

### **Questions diverses :**

- **Sdis – Caserne des Pompiers**

Lors de la passation de commandement entre le Capitaine BOISSERY et le Lieutenant DELORME, les hautes instances du SDIS ont annoncé publiquement l'agrandissement de la caserne en 2014. Monsieur Le Maire informe ainsi les nouveaux élus, sur demande de M. Raynald GUIRIEC, qu'un accord de principe a été donné en octobre 2013 pour la réalisation de vestiaires pour filles et mise aux normes de la caserne. Les projets seront financés à 75 % (soit 157 657 €) par les Sapeurs Pompiers et le reste (soit 32 000 €) sera pris en charge par la commune.

*(Cf. compte-rendu de conseil d'octobre 2013 - [http://www.ainay-le-chateau.fr/mairie/comptes\\_rendus.html](http://www.ainay-le-chateau.fr/mairie/comptes_rendus.html))*

- **Fleurissement**

La Commission Fleurissement a demandé à Monsieur Éric COLTEL de venir rejoindre le groupe afin d'apporter son concours, en qualité de jardinier professionnel.

Il est décidé d'effectuer un passage dans le village soit le 25 juin, soit le 30 juin pour procéder au classement des maisons les plus fleuries.

- **Signalétique**

La Commission a établi un listing de panneaux à remplacer ou à ajouter dans le bourg. Chaque signalisation dépend, selon son emplacement, de la Communauté de Communes ou du département de l'Allier ou encore de la Municipalité d'Ainay-le-Château. La prise en charge se fera en fonction de ces gestionnaires de voies.

Cet inventaire a permis aussi de mettre à jour les arrêtés de circulation qui en découlent.

- **Sécurité routière**

Suite au Conseil Municipal du mois de mai 2014, des courriers ont été adressés au Commandement de la Gendarmerie Nationale de Moulins ainsi qu'à l'UTT de Cérilly pour leur demander quelles actions avaient été entreprises depuis la réunion du 21 janvier dernier. Le but de cette missive était de stopper la traversée du bourg par les poids lourds non autorisés.

La Gendarmerie de Cérilly a mal interprété le sens de notre relance et a appliqué une tolérance zéro, dans le village, sur les petites infractions. L'incident est regrettable.

Les grumiers et les camions de paille n'ont cessé de passer par Ainay-le-Château pour réduire leur trajet au détriment des nombreux piétons qui circulent dans le village.

Une prochaine réunion est programmée courant juillet avec les instances de Gendarmerie.

- **Cimetière**

La Commission Cimetière s'est réunie pour la première fois, pour établir un règlement intérieur du cimetière, document jusqu'ici inexistant. La tâche sera longue et complexe. L'équipe prévoit de se réunir après la période estivale.

- **Gaspillage alimentaire dans les cantines**

Madame Corinne Trébosc informe l'assemblée avoir assisté, à Clermont Ferrand, à une réunion d'informations sur le gaspillage alimentaire dans les cantines ; un véritable fléau quand nous constatons que chaque individu n'a pas toujours à manger dans son assiette.

Une bonne nouvelle : la loi tend à s'assouplir et des actions pourraient être conduites afin de porter secours et assistance aux plus démunis en ne jetant plus ce qui n'est pas consommé.

- **SICTOM**

Le syndicat s'est installé dans ses fonctions et gère la collecte de 20 communes réparties sur quatre communautés de communes dont une dans le cher.

Les membres du Sictom sont présidés par M. Bernard TIGER, le bureau est composé de 7 membres. Lors de la séance, trois commissions ont été créées : Commission des finances – Commission du tri des déchets – Commission d'appel d'offres.

Le bureau opte pour une ligne de trésorerie de 200 000 € en attendant la rentrée financière des redevances.

Le Conseil propose de faire un courrier officiel pour demander à passer à un seul ramassage par semaine, comme le demande la population d'Ainay-le-Château.

- **Centre social de Meaulne**

Le bureau a été nouvellement composé :

- Présidente : Marie De Nicolay
- Vice Présidents : Jacques Bardiot (Meaulne) - Mayeul Boucaumont (Ainay-le-Château)
- Secrétaire : Annie Martinet (meaulne)
- Trésorière : N. Flouzat (Vallon en Sully)
- Trésorière adjointe : Suzanne Caffy (St Bonnet-Tronçais)
- Membres : Madeleine Guiot (Ainay), Séverine Janssen (Ainay), Mélanie Boulangier (L'ételon)

- A noter, une modification concernant le poste de suppléante qui n'a pas lieu d'être au niveau de la liste des délégués, élus d'Ainay-le-Château.

Monsieur Mayeul BOUCAUMONT annonce la mise en place d'ateliers Équilibre pour prévenir des chutes dont sont victimes deux millions de personnes par an, chez les plus de 65 ans. Une conférence sera programmée en septembre.

- **Éclairage public**

Monsieur Bernard JACQUET informe que la CEE est passée début juin pour le renouvellement des foyers défectueux. Il restera néanmoins des lampes à changer lors d'un prochain passage. Les délégués à l'Éclairage public recensent l'ensemble des lanternes défectueux pour procéder à leur remplacement à l'automne prochain.

**L'ordre du jour épuisé, M. le Maire lève la séance.**

**Le prochain conseil municipal aura lieu**

**Vendredi 1<sup>er</sup> août 2014 à 19h00**